

Madame la Conseillère
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 02 mars 2020 à 18h30 en la salle du Conseil

Rue de la liberté 40

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE
2. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE JOUAY.- PARKING.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
3. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE F. FERRER, 22-24.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
4. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE CENTRALE 21.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
5. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DES AMUGES, 30.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
6. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE GRAND'PLACE,71-73.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
7. PERMIS UNIQUE.- S.A. ROTON ENVIRONNEMENT ET S.A. BELGARENA.- COMITE D'ACCOMPAGNEMENT.- DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DU CONSEIL COMMUNAL.- DECISION A PRENDRE.-
8. COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE (C.C.A.T.M.).- REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR.- AVIS A EMETTRE.-
9. COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE (C.C.A.T.M.).- RENOUVELLEMENT DES MEMBRES.- A) DESIGNATION DU PRESIDENT.- B) DESIGNATION DE REPRESENTANTS EFFECTIFS ET SUPPLEANTS DU CONSEIL COMMUNAL.- C) DESIGNATION DES MEMBRES EFFECTIFS ET SUPPLEANTS A TITRE PRIVE.- DECISION A PRENDRE.-
10. PATRIMOINE COMMUNAL.- LOTISSEMENT DE LA « RESISTANCE» SIS RUE DE LA RESISTANCE.- LOT 3.- CADASTRE SECTION A N°818C.- DECISION A PRENDRE.-

11. PATRIMOINE COMMUNAL.- LOTISSEMENT DE LA « RESISTANCE» SIS RUE DE LA RESISTANCE.- OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 4.- CADASTRE SECTION A N°818D.- DECISION A PRENDRE.-
12. PATRIMOINE COMMUNAL.- LOTISSEMENT DE LA « RESISTANCE» SIS RUE DE LA RESISTANCE.- OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 5.- CADASTRE SECTION A N°818E.- DECISION A PRENDRE.-
13. PATRIMOINE COMMUNAL.- LOTISSEMENT DE LA « RESISTANCE» SIS RUE DE LA RESISTANCE.- OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 6.- CADASTRE SECTION A N°818F.- DECISION A PRENDRE.-

14. PATRIMOINE COMMUNAL.- PARCELLES COMMUNALES CADASTREES SECTION A N°20D20 ET SECTION D N°617P, 617C3, 617T9, 90G9, 90V6 ET 134D3.- APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE.- DECISION A PRENDRE.-
15. SERVICE DU LOGEMENT.- BATIMENT INOCCUPE ET A L'ABANDON SIS RUE DU BOIS N°52.- DISPOSITION A PRENDRE.-DECISION A PRENDRE.-
16. COMMUNE DE FARCIENNES.- DENOMINATION DE LA NOUVELLE VOIRIE SUR LE SITE "LES FONTENELLES".- DECISION A PRENDRE.-
17. COMMUNE DE FARCIENNES.- PROBLEMATIQUE DES DECHETS.- CONVENTION DE DESSAISSEMENT DES DECHETS COMMUNAUX AVEC L'INTERCOMMUNALE TIBI.- NOUVELLE TARIFICATION APPLICABLE AU 01 JANVIER 2020.- DECISION A PRENDRE.-
18. PATRIMOINE COMMUNAL.- ECOLE DE TRIATHLON QUALI'3 TEAM.- OCCUPATION PERMANENTE DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU WAINAGE.- RENOUVELLEMENT ANNEE 2020.- DECISION A PRENDRE.-
19. SERVICES DE TELEPHONIE FIXE ET MOBILE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE FARCIENNES.- MARCHÉ CONJOINT DE SERVICES.- MODIFICATION UNILATERALE DU MARCHÉ EN COURS D'EXECUTION POUR LA PROLONGATION DU MARCHÉ JUSQU'AU 30/09/2020.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-
20. PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION.- APPROBATION DU PLAN 2020.- DÉCISION A PRENDRE.
21. AMENDES ADMINISTRATIVES : DESIGNATION DES FONCTIONNAIRES SANCTIONNATEURS PROVINCIAUX SUR BASE DE LA LOI DU 24 JUIN 2013 SUR LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES, DU DECRET DU 05 JUIN 2008 RELATIF AUX INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET DU DECRET DU 06 FEVRIER 2014 RELATIF A LA VOIRIE COMMUNALE.
22. ACADEMIE DE MUSIQUE, DE LA DANSE ET DES ARTS PARLES.- CONVENTION D'OCCUPATION.- CENTRE CULTUREL AISEAU-PRESLES.- DECISION A PRENDRE.-
23. ECOLE COMMUNALE WALOUPI.- AUGMENTATION DU CADRE MATERNEL AU 19 NOVEMBRE 2019.- POUR INFORMATION.-
24. PLAN DE COHÉSION SOCIALE.- CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE FARCIENNES ET L'ASBL LIRE ET ÉCRIRE.- DÉCISION À PRENDRE.
25. PLAN DE COHÉSION SOCIALE.- CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE FARCIENNES ET LE SERVICE D'INTÉGRATION SOCIALE DE L'ISPPC.- DÉCISION À PRENDRE.
26. PLAN DE COHÉSION SOCIALE.- CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE FARCIENNES ET SAMBRE ET BIESME.- DÉCISION À PRENDRE.

27. ACCUEIL TEMPS LIBRE - CONVENTION D'ORGANISATION DE LA PLAINE DE JEUX 2020
- DÉCISION A PRENDRE

28. PLAN MARSHALL 2.VERT.- SITE A RÉAMÉNAGER SAR/CH149 DIT : «CARREFOUR
ALBERT 1er".- PROJET D'ARRÊTÉ DE SUBVENTION ET DE CONVENTION OCTROYANT UNE
SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU SITE.- APPROBATION.-

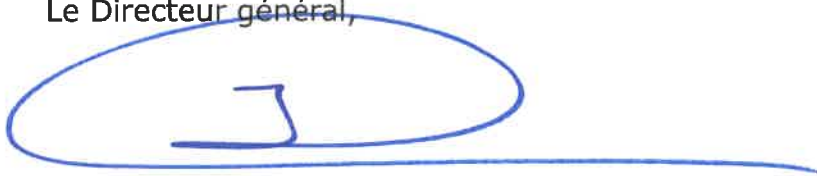
29. PATRIMOINE COMMUNAL.- DON D'UN ECHAFAUDAGE PAR UNE FABRIQUE D'EGLISE.-
ACCEPTATION S'IL Y A LIEU.-

30. REGIE COMMUNALE AUTONOME.- PLAN D'ENTREPRISE 2020-2024.- ARTICLE 75 DES
STATUTS.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.-

31. SAMBRE ET BIESME SCRL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION - POUR DECISION

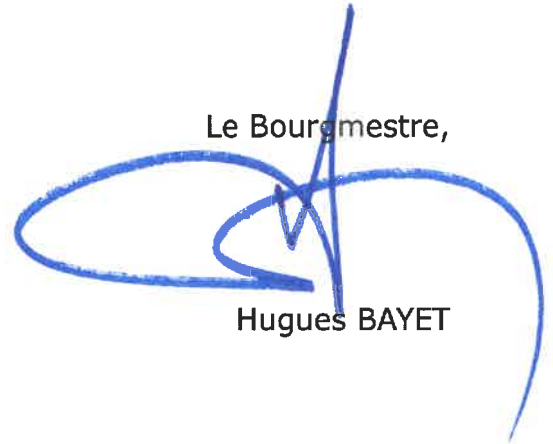
Par le Collège,

Le Directeur général,



Jerry JOACHIM

Le Bourgmestre,



Hugues BAYET